

AMBASSADE DU TOGO

*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres  
Organisations Internationales à Genève*



REPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail- Liberté-Patrie*

112

## **DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE**

**70<sup>EME</sup> SESSION**

**DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME**

**DU HCR (EXCOM 2019)**

**A GENEVE, 7 - 11 OCTOBRE 2019**

**Monsieur le Président,**  
**Monsieur le Haut-Commissaire,**  
**Mesdames et Messieurs.**

A l'entame de mes propos, je voudrais au nom de la délégation togolaise, vous transmettre les salutations fraternelles et amicales du Président de la République,  
**Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.**

**Monsieur le Haut-Commissaire,**

Le gouvernement togolais se félicite des efforts que le HCR sous votre leadership, déploie chaque jour à travers le monde afin de relever les innombrables défis auxquels sont confrontés les réfugiés et les demandeurs d'asile. Soyez-en remercié, monsieur le Haut-Commissaire.

**Monsieur le Président,**  
**Mesdames et messieurs,**

La rencontre du Comité Exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, m'offre l'insigne honneur de réitérer de façon solennelle, l'engagement de mon pays le Togo à soutenir toutes les initiatives relatives à l'assistance et à la protection des réfugiés partout où ils se trouvent. Cet engagement s'est concrétisé, par la décision des autorités togolaises de trouver des solutions durables à plus de **12337 réfugiés** de 14 nationalités dont la majorité est de longue durée.

Le forum sur la recherche des solutions durables organisé en 2017 par le gouvernement et le HCR, a connu une participation importante et active des réfugiés eux-mêmes. Le comité technique de suivi de la mise en œuvre des recommandations dudit forum qui a été mis en place à cet effet, a mené plusieurs actions en vue de rechercher des solutions durables dans deux options principales à savoir, l'intégration locale et le rapatriement volontaire.

S'agissant de l'intégration locale, les actions les plus récentes sont entre autres :

- l'organisation et la supervision en novembre 2018 et février 2019, d'une opération de recensement des réfugiés nés au Togo ayant 18 ans et plus, dans le but de leur octroyer la nationalité par application du code de la nationalité togolaise relative au droit de sol ;
- de la vérification couplée du profilage en septembre 2018 des réfugiés ayant choisi l'option du permis de séjour au Togo ;
- des démarches auprès des services compétents pour subventionner ou réduire le coût de délivrance du permis de séjour ;
- des démarches auprès des autorités des pays originaires des réfugiés pour faciliter l'obtention du passeport des pays d'origine au profit de demandeurs, document indispensable pour la délivrance des permis de séjour au Togo.
- Je voudrais saisir la présente occasion pour saluer ici la franche collaboration et la constante sollicitude des autorités des pays concernés avec qui nous avons pris langue.

Quant au rapatriement volontaire, le focus a été mis sur les stratégies de promotion du rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens. Pour ce faire, le gouvernement togolais a accueilli en juin 2019 une mission de « **Come and tell visit** » organisée par le gouvernement ivoirien dans le but de présenter aux réfugiés ivoiriens, les opportunités et les dispositions pratiques prises en République de Côte d'Ivoire afin de faciliter leur retour et leur intégration sociale.

Sur les questions de l'apatridie et particulièrement dans le cadre de la campagne « **I BELONG** » visant à éradiquer entièrement l'apatridie dans le monde d'ici 2024, le Togo s'est engagé dans la lutte contre ce fléau à travers diverses actions. Ainsi mon pays a signé la déclaration d'Abidjan, approuvé le plan d'action de Banjul, nommé un point focal national apatridie et a mis en place une Commission nationale de lutte contre l'apatridie.

Au titre des textes, le plan d'action national pour l'éradication de l'apatridie d'ici 2024 au Togo a été adopté.

L'avant-projet de loi portant nouveau code de la nationalité Togolaise a été validé, et ce texte corrige les discriminations contenues dans le code en vigueur et prend en compte la lutte contre le phénomène de l'apatridie.

La loi autorisant l'adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides est votée par l'Assemblée nationale et le projet de loi autorisant l'adhésion à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie est adopté en conseil des ministres et sera très prochainement votée par l'Assemblée Nationale.

Par ailleurs, un vaste projet d'identification nationale biométrique est en cours de réalisation. A terme, ce projet débouchera sur un numéro d'identification unique des personnes vivant sur le sol Togolais et contribuera à coup sûr à la lutte contre l'apatridie.

Le gouvernement a en outre créé un comité technique sur l'état civil avec pour mission la réorganisation du secteur avec pour objectif l'enregistrement systématique de tous les faits d'état civil.

Aussi, des audiences foraines de collectes des demandes et de délivrance des certificats de nationalités Togolaises dans des délais réduits sont périodiquement organisées.

Le Togo confirme les engagements annoncés à Abidjan (Côte-d'Ivoire) en mai 2019 et qui portent sur :

- La suppression des discriminations basées sur le genre dans la législation Togolaise d'ici 2021 ;
- L'enregistrement systématique des naissances afin de prévenir l'apatridie en 2021 ;
- L'amélioration des données quantitatives et qualitatives sur les populations apatrides ou à risque d'apatridie au Togo en 2021.

Comme vous pouvez le constater, les autorités togolaises accordent une attention particulière à la lutte contre l'apatridie sur le territoire national ainsi qu'à la recherche des solutions durables au profit des réfugiés.

Je voudrais terminer mon intervention en réitérant les remerciements du gouvernement togolais au HCR et aux pays qui accueillent généreusement les réfugiés à travers notre planète.

Je souhaite plein succès à nos travaux,

Je vous remercie pour votre aimable attention.